



# Le bulletin

B  
E  
U  
R  
E

BULLETIN MUNICIPAL  
DE BEURE N°153  
DECEMBRE 2015



# SOMMAIRE

## Le mot du maire

### Brèves

Planning d'occupation de la salle polyvalente

Compte-rendu conseil municipal (3 Novembre 2015)

Fiche tarif pour le 1er M3 d'eau

Eclairage public

Le CCAS

Le quartier de Metz vu d'un œil extérieur...

### Bibliothèque

### Infos jeunesse

Les Francas

### Vie scolaire

### Vie associative

Musique (Choralyre)

Castors Juniors

Sport

Association franc-comtoise des anciens combattants

Le musée Lucien Roy

Les Copains d'abord

### Informations pratiques

Numéros utiles

### Carnet de recettes

### La vie à Beure

P3.

P4.

P6.

P7.

P10.

P11.

P13.

P14.

P15.

P16.

P18.

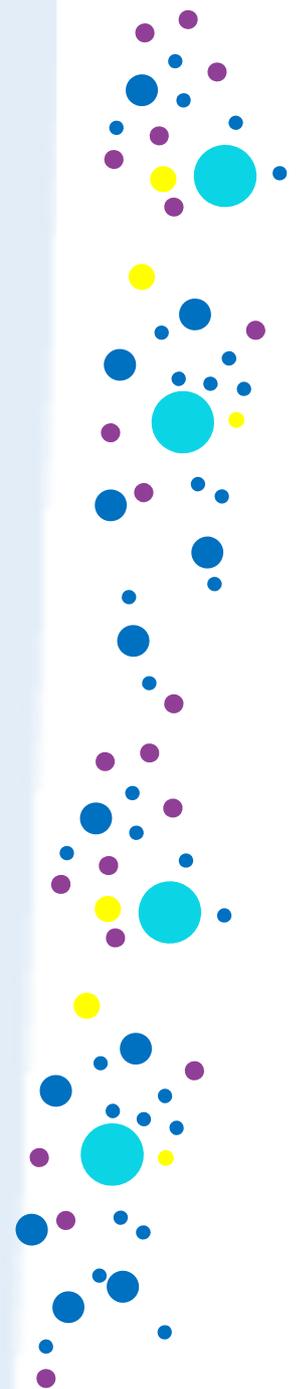
P20.

P26.

P28.

P29.

P30.



## [Le mot du maire...]



N'ayons pas peur !

La France a été frappée au cœur et dans sa chair.

Paris a de nouveau été touchée et martyrisée. Le 13 novembre dernier, 130 innocents ont été tués et des centaines d'autres blessés.

L'heure est au recueillement et nos pensées se tournent vers les victimes et leurs familles.

- restons plus que jamais unis et solidaires.
- soyons vigilants mais interdisons-nous tout amalgame.
- N'ayons pas peur ! Face à l'effroi, restons debout et solidaires.

Ils ne passeront pas !

Nous avons choisi de maintenir les manifestations initialement prévues pour cette fin d'année, c'est notre manière de dire **NON**.

La vigilance est l'affaire de tous et notre collaboration avec les Services de Gendarmerie est en place depuis quelques temps déjà.

Ne basculons pas dans la psychose, fêtons dignement Noël en famille et entre amis.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble du Conseil Municipal une année 2016 aussi bonne que possible.

*Philippe CHANEY*

*Le Maire*

## Mairie de beure

45 rue de Besançon

25720 BEURE

Téléphone: 03 81 52 61 30

Fax: 03 81 51 55 53

Courriel: [beure.mairie@wanadoo.fr](mailto:beure.mairie@wanadoo.fr)

ou [contact@beure.fr](mailto:contact@beure.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mardi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 16H45

• Mercredi et vendredi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 15H30

• Jeudi de 08H00 à 11H45 et de 14h00 à 17H45



## Bulletin municipal N°153

### DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Philippe CHANEY, Maire

### RÉDACTEURS :

Gaëlle PELLETIER, Sylviane GAMBAGE,  
Michel PIDANCET, Fabrice ARENA

### MAQUETTE ET MISE EN PAGE,

Fabrice ARENA

### CRÉDIT PHOTOS

Articles: Mairie ou association

[Brèves du groupement de gendarmerie ]  
STOP CAMBRIOLAGE

Depuis le 19 décembre 2014, pour lutter encore plus efficacement contre les cambriolages, la gendarmerie du Doubs a mis en œuvre une application pour smartphone proposée gratuitement, par téléchargement.

Elle permet la diffusion des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, des menaces ou des risques. Il est possible également de lancer des avis de recherches et des appels à témoins, d'informer les usagers (commerçants, chef d'entreprises, artisans, exploitants agricoles, professions de santé...) en leur apportant les conseils pratiques et en leur présentant les dispositifs en place qui leur permettent de se prémunir contre les atteintes liées à leurs activités.

Ce dispositif apporte un soutien aux victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages et guide les utilisateurs dans la recherche d'une brigade de Gendarmerie depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant. Il facilite les inscriptions aux opérations tranquillité vacances.



L'application « STOP CAMBRIOLAGES » a été initiée, en avril 2013, par la gendarmerie de l'Hérault, en partenariat avec l'école supérieure d'informatique EPITECH de Montpellier . Vous la trouverez sur l'**Apple-Store** ou le **play-store**. A l'issue du téléchargement, il faudra impérativement se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département du Doubs – 25 – et cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications ».



[ACTION DES DSIR]  
(Détachement de Surveillance et d'Intervention de la Réserve)

Le DSIR composé de réservistes du Groupement du Doubs, a pour objet de compléter le dispositif de surveillance générale déployé par les compagnies de Besançon, de Montbéliard et de Pontarlier, dans le cadre de la lutte contre la délinquance d'appropriation

(cambriolages, vols de véhicule et d'accessoires, vols dans les commerces...).

Il est employé par équipe de trois réservistes dont un gradé réserviste issu de la Gendarmerie.

Il exerce une surveillance rassurante, préventive et dissuasive en agglomération, dans les zones pavillonnaires, commerciales et artisanales, par des patrouilles véhiculées et des postes fixes d'observation et de contrôle des flux routiers.

[VOL AU CRÉPUSCULE ]  
Conseils à l'approche des fêtes de fin d'année

Règles pour limiter le risque du vol dit «au crépuscule» :

- Équiper son habitation d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Veiller à toujours bien fermer à clef son domicile (portes et fenêtres) le temps, même très court, de son absence.
- Donner l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique). Un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Faire relever le courrier de sa boîte aux lettres par une personne de confiance durant les longues absences.
- Ne jamais faire part de son absence sur les réseaux sociaux.
- Dans son habitation ne jamais laisser de bijoux apparents depuis le domaine public et ne pas garder d'importantes sommes d'argent.
- Rester discret sur certains détails privés (objet de valeur possédés, rangement).
- Veiller à ne pas se faire abuser par des discours commerciaux qui permettent à des étrangers de pénétrer dans le domicile.

## [Brèves]

**[Vigilance cambriolage]**

De nouveaux cambriolages avec effraction ont eu lieu dans les villages environnants. Restez vigilants et n'hésitez pas à alerter la gendarmerie pour tout ce qui vous semble suspect.

**[Les habitants du Grand Besançon sont à nouveau appelés à la vigilance]**

Les services du Grand Besançon ont à nouveau été alertés sur les agissements d'un ou plusieurs individus qui procèdent à du démarchage frauduleux à domicile, en se faisant passer pour des agents de collecte de la Communauté d'agglomération et en vendant des calendriers de l'année 2016.

Le Grand Besançon appelle donc à la plus grande vigilance et invite les habitants à ne pas répondre à ce type de sollicitation.

En effet cette pratique (étrennes de fin d'année) n'est pas autorisée par la Communauté d'agglomération.

Pour tout renseignement et en cas de doute, vous pouvez téléphoner

à l'accueil de la Direction Gestion des Déchets au :  
03 81 41 55 35.

Vous trouverez le calendrier de collecte des ordures ménagères 2016 sur [www.beure.fr](http://www.beure.fr) rubrique documents

**[Sur la route : nouvelles mesures de sécurité] !**

Afin de ralentir la circulation des usagers de la voie communale dans le sens BEURE/AVANNE, des écluses instaurant un sens prioritaire -ne permettant pas le croisement de véhicules- sont mis en place à hauteur de l'accès à la Villa Saint-Charles et à la Véloroute sur 75m, du 18 novembre 2015 au 29 janvier 2016. La vitesse sera réglementée à 30km/h au passage de ces écluses et les véhicules devront céder la priorité aux usagers venant en sens inverse.



[Ralentisseur et écluse]  
Voie routière



[Ralentisseur et écluse]  
Véloroute

**[En vélo ou en roller soyez vigilant...]**


Les travaux sur la vélo route du mois de novembre à hauteur du stade, ont permis l'installation d'une borne escamotable. Cette dernière permettra de bloquer les automobilistes indisciplinés qui empruntaient la véloroute !! Toutefois la borne est positionnée au milieu de la route et peu surprendre ! Donc cyclistes et Skateurs, soyez prudents.

**[Arrivée du père Noël]**


**LES ENFANTS, N'OUBLIEZ PAS L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL LE JEUDI 24 DÉCEMBRE À LA SALLE POLYVALENTE.**

Le père Noël vous remerciera sûrement pour les jolis dessins que vous lui avez fait passer !!

| OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE 2015/2016 |                            |         |                        |         |             |                  |          |
|--|----------------------------|---------|------------------------|---------|-------------|------------------|----------|
| HEURE  | LUNDI                      | MARDI   | MERCREDI               | JEUDI   | VENDREDI    | SAMEDI           | DIMANCHE |
| 8h15   |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 9h00   |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 10h00  |                            | ECOLE   | STRETCH-GYM Claquettes |         |             | ECOLE            |          |
| 11h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 11h30  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 11h45  | ECOLE                      |         |                        |         | ECOLE       |                  |          |
| 13h00  | FRANCAS                    | FRANCAS |                        | FRANCAS |             |                  |          |
| 13h30  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 14h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 14h15  |                            |         |                        |         | STRETCH-GYM |                  |          |
| 15h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 15h30  | FRANCAS                    | FRANCAS | Les copains d'Abord    | FRANCAS |             | FRANCAS          |          |
| 16h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 17h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 18h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 18h30  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 19h00  |                            |         |                        |         |             | YOGA Stretch gym |          |
| 20h00  | Les Copains d'Abord Contry |         | STEP ZUM-BA            |         |             |                  |          |
| 21h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |
| 22h00  |                            |         |                        |         |             |                  |          |

| Légende |                     |
|---------|---------------------|
|         | Les Copains d'Abord |
|         | Stretch-GYM         |
|         | TWIRL'Beure         |
|         | ECOLE               |
|         | FRANCAS             |

+ les 1ères semaines des petites vacances scolaires

+ tout le mois de juillet

L'an deux mille quinze, le 03 novembre à 18H30mn s'est tenue une réunion du conseil municipal en son lieu habituel de séance après convocation réglementaire envoyée le 27 octobre

**Etaient présents :** M. Ph. CHANEY, Maire, M. Michel PIDANCET, Mmes Agnès FANDELET, Chantal JARROT, M. Fabrice ARENA, Adjoint

Mmes Lily BAILLY, Valérie DONAT, Gaelle PELLETIER, Sylviane GAMBADE, Stéphanie KHOURI, M.M. Frédéric PROST, Henri LEBORGNE

**Etaient absents :** Cédric CLERVAUX ayant donné procuration à Michel PIDANCET

Madame Gaelle PELLETIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu précédent n'apporte aucune remarque. On passe à l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

#### **CAGB : Modification de la Composition du Conseil Communautaire – Dél n° 29/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, lequel a exposé les faits suivants :

que depuis la création de la CAGB en 2001, le Conseil Communautaire fonctionne avec une majorité inversée, à savoir 40% de délégués pour la ville de BESANCON et 60% de délégués communautaires pour les communes de la périphérie.

Ce mode de fonctionnement a été mis en place dès la création du District du Grand Besançon (DGB) en 1993.

Le maire rappelle que le Conseil Communautaire du 16 mai 2013 a :

modifié le nombre et la répartition des conseillers communautaires (loi n°2010-1563 du 16

décembre 2010) ;

modifié les statuts de la CAGB ;

modifié la charte du Grand Besançon.

Ces modifications confirment :

le nombre de représentants des communes :

le rôle du maire de la ville de Besançon comme Président et la première vice-présidence à un délégué de la périphérie.

Ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves a été reconduit lors des élections de mars 2008 et dernièrement lors du scrutin de mars 2014, où les délégués communautaires ont été élus au suffrage universel selon un scrutin de liste.

Cependant, cette construction intellectuelle est battue en brèche par une décision du Conseil Constitutionnel du 20 Juin 2014 qui a annulé les dispositions de l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales qui permettaient aux communes d'agglomération de déroger par un accord local (ce qui est notre cas) au principe de proportionnalité dans la répartition des sièges de conseillers communautaires.

En outre, dans sa décision du 20 juin 2014, le Conseil Constitutionnel a précisé que, jusqu'au prochain renouvellement général, cette décision ne s'appliquerait dans certaines hypothèses précises, dont celle du renouvellement partiel ou intégral d'un conseil municipal d'une commune membre.

Suite à cette décision, la loi du 9 mars 2015 a instauré un nouveau mécanisme d'accord local encadré par de nouvelles conditions.

Or, la démission du maire de la commune de Franois, commune membre de la CAGB, entraîne la tenue d'élections complémentaires dans cette commune et le

Conseil Communautaire doit être recomposé selon les nouvelles dispositions en vigueur, dont notamment celles issues de la loi du 9 mars 2015.

Par conséquent, dans un arrêté préfectoral, du 5 octobre 2015 (DRCT-Mi-2015-1005-013), Monsieur le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs a fixé la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Grand Besançon à 112 sièges (au lieu de 137 actuellement) dont 55 sièges pour la ville de Besançon et 1 siège pour chacune des 57 autres communes.

Au regard de ce qui précède, 23 communes perdent un siège et la commune LES AUXONS perd 2 sièges.

Cette situation évoquée lors du Conseil Communautaire du 24 septembre 2015 a permis l'émergence d'une très large majorité de communes, notamment celles de la périphérie, en **défaveur** de dette nouvelle situation.

En effet, la modification de la composition du Conseil Communautaire est un véritable **déni de démocratie**, car les habitants des 24 communes de plus de 1000 habitants ont élu les 9 et 16 mars 2014 des représentants à la CAGB au scrutin de liste.

La procédure ensuite est ubuesque dans la mesure où « les membres du nouvel organe délibérant sont élus par le Conseil Municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ».

A la suite de cet exposé, le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité

des présents et des représentés rejette la position de Monsieur



le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs.

Les élus du Conseil Municipal en conséquence désapprouvent la totalité de ces nouvelles règles, qui ne respectent pas le résultat des scrutins des 9 et 16 mars 2014 et demandent au Maire de porter à la connaissance de Monsieur le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs, la position du Conseil Municipal de la commune.

La position exprimée plus haut doit trouver son prolongement par la saisine de Monsieur le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs par le biais d'un recours amiable.

Aussi, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition du maire de se joindre à la procédure

### **Election des conseillers communautaires représentant la commune au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon – Dél n°30/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, lequel a exposé les points suivants :

Vu l'article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) selon lequel lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, elle dispose d'un conseiller communautaire suppléant,

Vu l'article L.5211-6-2 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral n°20151005-013 en date du 5 octobre 2015 constatant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et fixant le nombre total de sièges à 112, dont un siège de conseiller communautaire attribué à la commune,

Vu le courrier du Préfet de Région en date du 5 octobre 2015 invitant la commune à désigner ses représentants à la CAGB,

Considérant que l'élection des membres du conseil municipal au conseil d'une communauté d'agglomération, sur le fondement de l'article L. 5211-6-2 du CGCT, a lieu au

scrutin secret

Le Conseil municipal est invité à désigner un titulaire et un suppléant, parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Lorsqu'une commune dispose d'un seul siège, la liste des candidats au siège de conseiller communautaire comporte deux noms. Le second candidat de la liste qui a été élu devient conseiller communautaire suppléant pour l'application de l'article L.5211-6 du CGCT.

Une liste est déposée :

Titulaire :

*M. Philippe CHANEY*

Suppléant :

*Mme Chantal JARROT*

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Ont obtenu : Liste (*M Philippe CHANEY / Mme Chantal JARROT*) : 13 voix

*M. Philippe CHANEY* est élu en tant que conseiller communautaire titulaire représentant de la commune au sein de l'organe délibérant de la CAGB et *Mme Chantal JARROT* en tant que conseiller communautaire suppléant.

### **Adhésion groupement de commandes du SIEHL – Dél n°31/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Philippe CHANEY, Maire, le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés

adhère au groupement de commandes du syndicat des eaux de la Haute Loue pour l'entretien et la vérification des poteaux d'incendie,

autorise le Maire à signer tous les documents relevant de ce dossier.

### **Travaux sur éclairage public – Dél n°32/ 2015**

Après avoir entendu les explications de M Michel PIDANCET adjoint aux bâtiments, concernant des travaux de mise en sécurité et conformité du réseau d'éclairage public, du remplacement de luminaires en mauvais état et des luminaires type boule (fourniture d'horloge astronomique)

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés autorise M. le Maire :

à lancer une consultation d'entreprises.

Demander une subvention au SYDED

### **Location garage n°3 à Melle MILLIAN Camille – Dél n°33 / 2015**

Après avoir entendu les explications de M. Michel PIDANCET, adjoint, lequel précise que le garage n°3 est loué à Mlle MILLIAN Camille du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 31 octobre 2015 et pour un loyer mensuel de 56.85€ réactualisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année,

le Conseil municipale délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte la location du garage n°3 selon les modalités précitées.

### **Location garage n°3 à Melle MILLIAN Julie – Dél n°34 / 2015**

Après avoir entendu les explications de M. Michel PIDANCET, adjoint, lequel précise que le garage n°3 est loué à Mlle MILLIAN Julie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015 et pour un loyer mensuel de 56.85€ réactualisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année,

le Conseil municipale délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte la location du garage n°3 selon les modalités précitées.

### **Location au 17 rue de la Cascade à M. GALLAIS – Dél n° 35/ 2015**

Le conseil municipal à l'unanimité



des présents et des représentés décide suite au départ de M. CHEVALIER et Mme VIELLESCAZE de louer à M. GALLAIS Matthias à partir du 15 octobre 2015 la maison au 17 rue de la Cascade.

Le montant du loyer est de 631.43€

Le montant des charges est de 8.96€

Le dépôt de garantie est de 631.43€ soit un mois de loyer

La révision du loyer se fera au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### **Location au 1 chemin du Paulhiet à Mme CIPRIANI – Dél n° 36 2015**

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés décide suite au départ de M. CERUTI Yoann de louer à Mme CIPRIANI Christiane à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 l'appartement au 01 chemin du Paulhiet.

Le montant du loyer est de 535.27€

Le montant des charges est de 110€

Le dépôt de garantie est de 535.27€ soit un mois de loyer

La révision du loyer se fera au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### **Fonds d'Aide aux accédant à la propriété en difficulté – Dél n° 37/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Madame FANDELET, adjoint, présentant au Conseil Municipal la demande de participation de la commune au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD), le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés accepte de participer à ce fonds sur la base de 0.30€ par habitants soit 1387 habitants \*0.30 = 416.10€

### **Approbation du projet éducatif territoriale – Dél n° 38/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Mme Sylviane GAMBADE, conseillère municipale, laquelle en conformité avec le décret d'application de la loi de réforme des rythmes scolaires ;

Rappelle que la Commune a ap-

prouvé en 2014 les objectifs et les modalités d'un PEDT ;

Evoque le travail réalisé par la commission municipale « cantine-garderie-périscolaire » élargie en étroite collaboration avec les différents partenaires ;

Donne lecture à l'assemblée de l'ensemble des grands axes prioritaires de ce nouvel outil fixé pour 3 ans, dont le but est d'alléger les semaines scolaires, avec pour objectif de mobiliser toutes les ressources afin de garantir en complémentarité la continuité du temps éducatif par l'organisation des Temps d'Aménagement Périscolaires.

et expose les moyens mis en place sous la forme d'ateliers ludiques par les divers intervenants.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés approuve ce PEDT et autorise Monsieur le Maire à signer l'engagement contractuel passé entre la collectivité, les instances officielles et les partenaires associés

### **Avenant ADMR – Dél n° 39/ 2015**

Après avoir entendu les explications de Madame JARROT, adjoint, le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité des présents et des représentés autorise M. le Maire à signer un avenant avec l'ADMR fixant la participation maximale de la subvention par rapport aux pertes éventuelles durant la durée de la délégation de service public pour la micro-crèche.

### **Divers ne donnant pas lieu à délibération**

**Chantal JARROT :** Venez nombreux à la soirée beaujolais au profit du téléthon le samedi 28 novembre dès 19H salle polyvalente.

Comme chaque année, l'hors de l'opération brioches nos bénévoles se sont encore énormément investis.

Merci également aux Beurots pour leur accueil et leurs dons.

**Michel PIDANCET** concernant certaines fenêtres de l'école en mauvais état précise que la troi-

sième et dernière expertise met en cause l'entreprise de menuiserie.

**Fabrice ARENA :** Il y a sur le site internet de Beure environ 60 connexions par jour.

**Sylviane GAMBADE** indique que lors du centre aéré des vacances de Toussaint les enfants étaient 47. Belle réussite.

**Gaelle PELLETIER** souligne la mise en place d'une nouvelle équipe pour la bibliothèque. La journée Porte ouverte spéciale Halloween a eu du succès.

**Valérie DONAT :** La Commission Jeunesse et Sport se réjouit de la réussite de la soirée Halloween ainsi que pour les sorties de cet été

**Stéphanie KHOURI** annonce que la micro-crèche à une nouvelle directrice Madame Blandine PEUNODON.

**Michel PIDANCET,** pour être en conformité avec la législation une vérification de l'aire de jeux tous les ans et une vérification des buts et équipements sportifs tous les deux ans sont obligatoires. Le coût sera de 312€ une année pour l'ensemble, 216€ pour la vérification des jeux l'autre année. Le contrat d'entretien proposé par l'entreprise SYSTEME PLUS sera donc accepté.

Il rappelle que les élections régionales se tiendront les 6 et 13 décembre

**Philippe CHANEY,** souligne qu'un appartement libre actuellement pourra être mis à la disposition des demandeurs d'asile sauf si entre temps il est loué.

Il fait aussi remarquer aux membres du Conseil Municipal la mise en place d'une borne sur la vélo route coté stade pour canaliser le flux de véhicules qui empruntent à tort cette route

Enfin la commune va acquérir un nouveau logiciel pour gérer le cimetière.

Séance levée à 20H30



Afin de mieux comprendre votre facture d'eau, découvrez la fiche tarif envoyée par Gaz et Eaux pour le premier m3.

|                |                             |                   |              |
|----------------|-----------------------------|-------------------|--------------|
| <b>CONTRAT</b> | <b>SIE de la HAUTE LOUE</b> |                   |              |
| <b>COMMUNE</b> | <b>BEURE</b>                | <b>Code INSEE</b> | <b>25058</b> |
| <b>Année :</b> | <b>2015</b>                 | <b>Semestre</b>   | <b>2</b>     |



| <b>EAU :</b>                             | Montants HT   | T V A         | Taux | Montants TTC  |
|--|---------------|---------------|------|---------------|
| Rémunération GAZ EAUX                    | 0,9100        | 0,0500        | 5,5% | <b>0,9600</b> |
| Surtaxe communale                        | 0,0000        | 0,0000        | 5,5% | <b>0,0000</b> |
| Surtaxe intercommunale                   | 0,6000        | 0,0330        | 5,5% | <b>0,6330</b> |
| Redevance préservation ressources en eau | 0,0700        | 0,0038        | 5,5% | <b>0,0738</b> |
| Redevance pollution                      | 0,2900        | 0,0160        | 5,5% | <b>0,3060</b> |
| Redevance Voies Navigables de France     | 0,0000        | 0,0000        | 0%   | <b>0,0000</b> |
| <b>Total Eau :</b>                       | <b>1,8700</b> | <b>0,1028</b> |      | <b>1,9728</b> |

| <b>ASSAINISSEMENT :</b>                       | Montants HT   | T V A         | Taux | Montants TTC  |
|---|---------------|---------------|------|---------------|
| Assainissement GAZ EAUX                       | 0,0950        | 0,0095        | 10%  | <b>0,1045</b> |
| Surtaxe assainissement                        | 0,9600        | 0,0960        | 10%  | <b>1,0560</b> |
| Redevance communale assainissement            | 0,0000        | 0,0000        | 0%   | <b>0,0000</b> |
| Redevance communautaire assainissement        | 0,0000        | 0,0000        | 0%   | <b>0,0000</b> |
| Redevance communautaire assainissement avec T | 0,0000        | 0,0000        | 10%  | <b>0,0000</b> |
| Modernisation des réseaux de collecte *       | 0,1550        | 0,0155        | 10%  | <b>0,1705</b> |
| <b>Total Assainissement :</b>                 | <b>1,2100</b> | <b>0,1210</b> |      | <b>1,3310</b> |

|                                     |               |               |  |               |
|-------------------------------------|---------------|---------------|--|---------------|
| <b>Total Eau + assainissement :</b> | <b>3,0800</b> | <b>0,2238</b> |  | <b>3,3038</b> |
|-------------------------------------|---------------|---------------|--|---------------|

| <b>ABONNEMENT SEMESTRIEL :</b>                   | Montants HT  | T V A       | Taux | Montants TTC |
|--|--------------|-------------|------|--------------|
| Part fixe eau :                                  | 28,26        | 1,55        | 5,5% | <b>29,81</b> |
| Part fixe assainissement :                       | 14,94        | 1,49        | 10%  | <b>16,43</b> |
| Part fixe de recouvrement eau ou assainist :     | 0,00         | 0,00        | 10%  | <b>0,00</b>  |
| Part fixe communale eau :                        | 0,00         | 0,00        | 5,5% | <b>0,00</b>  |
| Part fixe intercommunale eau :                   | 10,00        | 0,55        | 5,5% | <b>10,55</b> |
| Part fixe communale assainissement :             | 0,00         | 0,00        | 10%  | <b>0,00</b>  |
| Redevance fixe communale assainissement          | 0,00         | 0,00        | 0%   | <b>0,00</b>  |
| Part fixe intercommunale assainissement :        | 0,00         | 0,00        | 0%   | <b>0,00</b>  |
| Part fixe intercommunale assainissement avec TVA | 0,00         | 0,00        | 10%  | <b>0,00</b>  |
| <b>Total Abonnements semestriels</b>             | <b>53,20</b> | <b>3,59</b> |      | <b>56,79</b> |

|  |               |              |  |               |
|--|---------------|--------------|--|---------------|
| <b>Montant facture annuelle 120 m3</b> | <b>476,00</b> | <b>34,04</b> |  | <b>510,04</b> |
|--|---------------|--------------|--|---------------|

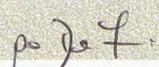
| <b>Autres Prestations :</b> | Montants HT | T V A | Taux | Montants TTC  |
|-----------------------------|-------------|-------|------|---------------|
| Frais d'accès au service :  | 0,00        | 0,00  | 10%  | <b>0,00</b>   |
| Frais de déplacement :      | 91,00       | 9,10  | 10%  | <b>100,10</b> |

Le Chef d'Agence Clientèle

\* Application TVA si assainissement soumis

Le : 30/09/2015



2015

## Eclairage public

Conscient de l'état de notre système d'éclairage public, un diagnostic a été demandé afin d'établir un état des lieux de l'éclairage existant et trouver des solutions de rénovations.

Le diagnostic effectué par l'entreprise noctabene avait plusieurs objectifs :

- Définir des interventions nécessaires pour garantir la sécurité des usagers
- Définir les sources potentiels d'économie d'énergie (modes d'allumage / extinction)
- Proposer des solutions techniques pour limiter les nuisances lumineuses
- Proposer un mode de fonctionnement permettant une amélioration financière et qualitative de la maintenance

*Caractéristique générale des installations :*

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Nombre d'armoires de commande | 12           |
| Nombre d'ensembles lumineux   | 251          |
| Mode de fonctionnement        | permanent    |
| Consommation facturée sans    | 109 883 kWh  |
|                               | 10 966 € TTC |

A l'issue de ce diagnostic, il est apparu plusieurs points concernant :

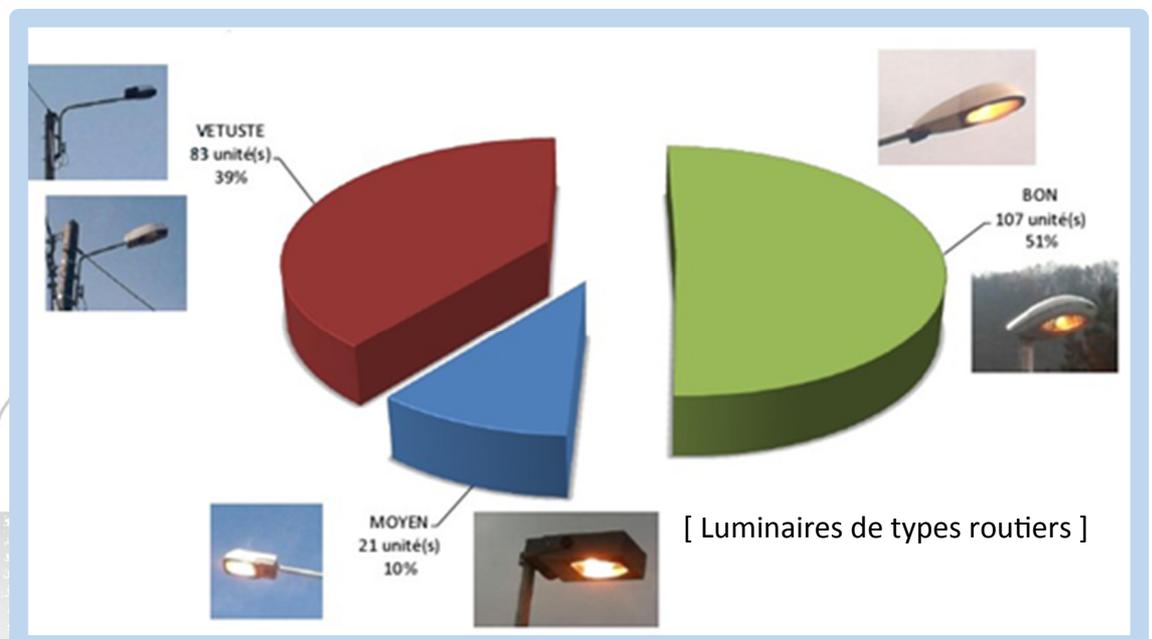
- Les armoires électriques : la nécessité, pour 11 d'entre-elles, de mise en sécurité et/ou aux normes liée aux armoires de comptage et de commande
- Pour la quasi-totalité des armoires : l'installation du système de commande par horloges astronomiques,

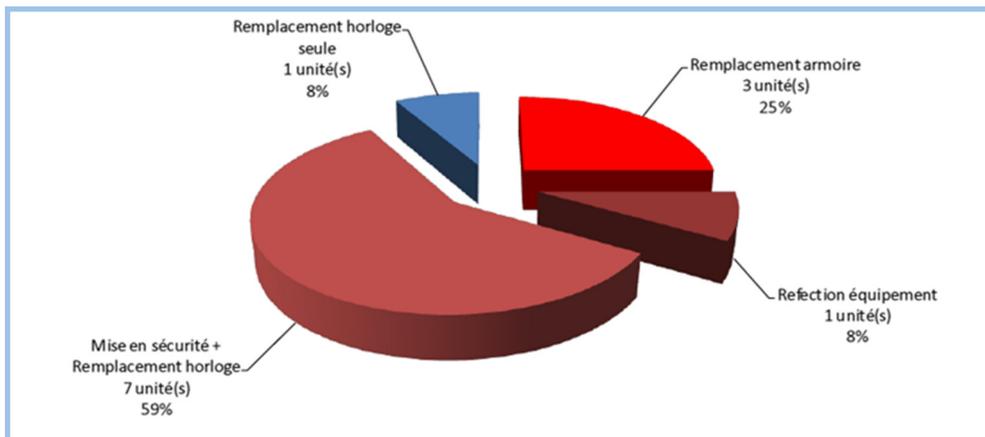
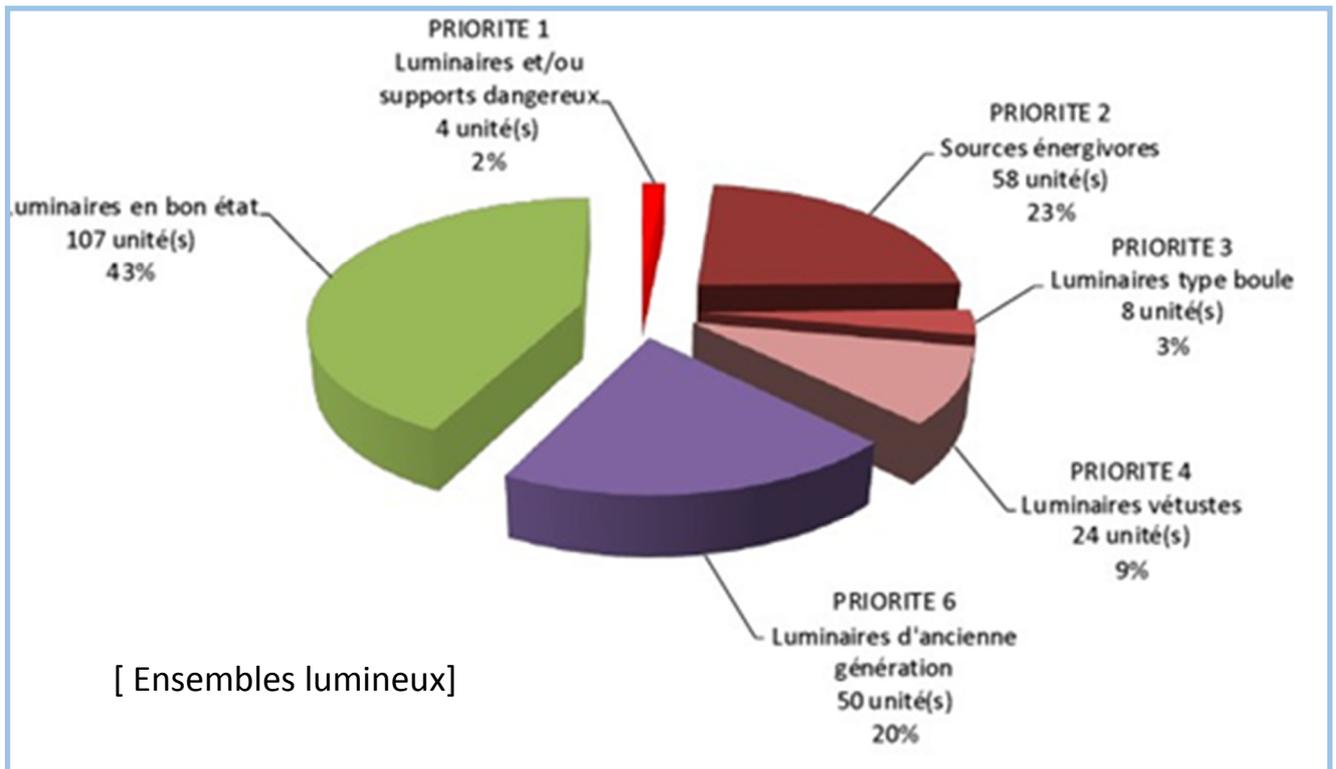
Remarque : Les installations d'éclairage public sont majoritairement commandées par des interrupteurs crépusculaires. Leur remplacement par des horloges astronomiques optimiserait la gestion des durées d'éclairage.

Les ensembles d'éclairage : 3 éléments du coffret de raccordement souterrain doivent être mis aux normes de sécurité ainsi que 42 coffrets aériens doivent être mis en conformité pour assurer la sécurité des exploitants.

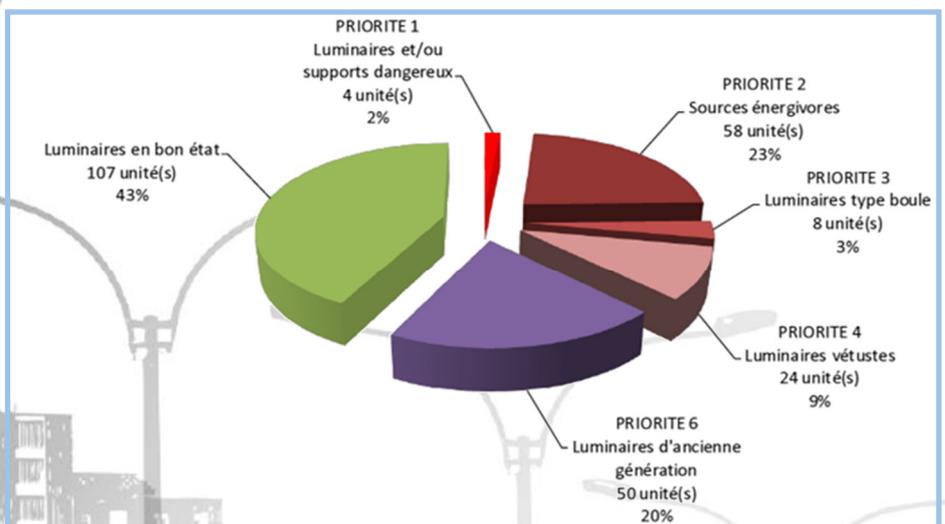
le parc d'éclairage est encore équipé à 23% de sources d'ancienne génération type "ballon fluo", de même certains sont de types « Boules » et Ils conduisent à une forte nuisance lumineuse et offrent un très faible rendement. De même certains luminaires routiers sont vétustes.

## Etat juin 2015





[Répartition des interventions de modernisation des armoires de commande]



[Répartition des luminaires par priorité d'intervention]

A ce jour un appel d'offre est lancé aux entreprises afin de mettre en conformité et en sécurité l'éclairage public de la commune à savoir :

- Toutes les armoires
- Les éclairages types boules
- Les éclairages vétustes

# [CCAS]

Le repas dansant au profit du téléthon...



Comme à son habitude la commission communale d'action sociale reste active et poursuit ces actions autour des thèmes d'entraide et de solidarité.

L'abus de brioche a fortement été recommandé durant le mois d'octobre ! Nous en profitons pour remercier les bénévoles qui ont permis de poursuivre l'action opération brioches en faveur de l'ADAPEI et de récolter 1224 euros.

Cette année un repas dansant au profit du téléthon organisé le samedi 28 novembre s'est tenu à la salle polyvalente, avec pour thème, « le beaujolais nouveau » ! Réunis dans un esprit de solidarité, plus de 90 personnes ont répondu à l'appel lancée autour d'un repas simple et convivial :

Au menu avec apéritif offert :

Gratin Saucisse de Montbéliard accompagné de sa salade, Cancoillotte et Tartelette aux fruits.

Même si les réservations ont tardé à venir, la commission n'a pas baissé les bras d'autant plus que le mot d'ordre et l'objectif de cette mobilisation. « *C'est de recueillir des fonds au profit du Téléthon, dont la devise est Innover et guérir* ».

Malgré les terribles événements qui ont frappé les Parisiens et toute la France le vendredi 13, le téléthon a été maintenu et s'est déroulé le 4 et 5 décembre. Il est vrai qu'à Beure nous avons un peu d'avance. Nous tenions à remercier toutes les personnes présentes à ce repas sans que cette soirée n'aurait pas été un succès ! Comme vous pourrez le constater sur les photos, toutes les générations étaient présentes !

Animée par 2 DJ et chanteurs, chacun à pu se détendre, danser et passer un bon moment de solidarité !

Un MERCI particulier à Thierry qui a œuvré bénévolement en cuisine afin de régaler nos papilles et contribuer au succès de cette soirée !!!



[Les bénévoles dans le feu de l'action]



[Tous les convives, petits et grands, ont pleinement participé à la réussite de cette soirée]



# [Retour sur...]

Le quartier de Metz vu d'un œil extérieur...



Souvenir du Samedi  
3 Octobre 2015  
Marie CARRÉ  
**L'ÉNERGIE DU PAS**

Le quartier de Metz est un hameau de BEURE. Il se situe à proximité du centre dans le creux de coteaux assez escarpés dominés par le Bois de Peu et la Côte d'Arguel.



Mieux connu sous le nom de « Bout du Monde », le quartier est accessible depuis la rue de Besançon, dans le virage, au carrefour au niveau du Musée Lucien Roy.

Le quartier a gardé une certaine authenticité. Lieu de promenade avec sa cascade, chute d'eau de 70 m. Ses coteaux les mieux exposés ont permis la culture de vignes jusqu'au début du XXe siècle.



[coteau de vignes]



[Lavoir]

Le quartier possède un patrimoine naturel et architectural remarquables avec la présence de l'eau à travers les ruisseaux des Mercreaux et la Pisseure, son lavoir, sa chapelle. Son réseau de

ruelles et de chemins sont les atouts majeurs de ce lieu relativement préservé.

Les travaux ont permis de mettre en avant la présence de l'eau dans le quartier. La voie a reçu un nouveau traitement avec des parties en pierre et des parties en résine. La tradition viticole et horticole colorent encore ce paysage qui reste très proche de la nature.



[Vue du quartier]

Grand merci à la Municipalité et notamment à Michel PIDANCET de m'avoir consacré tout un après-midi de reconnaissance et d'exploration des lieux ; que j'ai ensuite fait partager à mon groupe de MARCHE NORDIQUE de BUSY. Un endroit magique se trouvait là, tout près de nous ; nous l'avons découvert et nous en sommes ravis



[laissez vous aussi guider et suivez les castors]



1,2,3 lisez...



La bibliothèque s'est parée de nouvelles couleurs et d'une nouvelle équipe de bénévoles. Toujours dans la convivialité et l'amour des livres, celle-ci s'occupe toujours d'accueillir petits et grands les **mercredi** de 16h30 à 17h30 et les **samedi** de 11h00 à 12h00. Notons que ces horaires peuvent être variables selon les saisons, à vérifier régulièrement sur la porte d'entrée. Pour leur première animation, la nouvelle équipe ( Cécile Arena, Frédérique Bailly, Agnès Chevrey, Micheline Fabri, Laure Jounin, Stéphanie Khouri, Max Moutarlier, Gaëlle Pelletier et Aurélie Perrey) a fait fort pour Halloween : plus d'une vingtaine d'apprentis sorcières et morts vivants ont joyeusement créé des masques , guirlandes et boîtes à bonbons pour finir autour d'un buffet maison « spécial Halloween » où fantômes, citrouilles et curiosités ont fait le bonheur de toutes les papilles . N'oublions pas que le 31 Octobre était une journée porte ouverte, l'occasion pour tous de s'inscrire et de se réinscrire (notons plusieurs nouvelles inscriptions) et de découvrir aussi la bibliothèque et ses nouveaux ouvrages.



Ainsi la collection des tous petits s'est étoffée avec entre autre les nouvelles aventures de **Simon** de Stéphanie Blake, celles de **Loup qui enquêtait au musée**, la suite de **Corne-**

**bidouille**, de nouveaux contes et comptines et beaucoup d'autres encore...



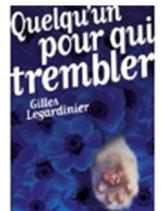
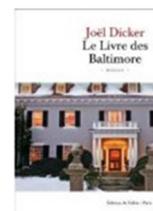
Pour les plus grands le nouveau phénomène littéraire **Les descendants-île de Poubli**, la suite des aventures de **Princesse Sara** et des **cahiers de Cerise**, **Le Livre qui fait aimer les livres**, **Timmy La-lousse**, **Harold et les dragons**...



Pour les ados, la suite des aventures des « **100** » de Kass Morgan , du **labyrinthe** de James Dashner mais aussi la saga des gemmes « **Rouge rubis** », « **bleu saphir** » et « **Vert émeraude** » de Kerstin Gier ainsi que le monde énigmatique de Christelle Dabos avec **La passe-miroir tome 1 et 2** ( à découvrir absolument !).



Pour les adultes retrouvons le dernier Gilles Legardinier « **Quelqu'un pour qui trembler** », Christian Signol « **Nos si beaux rêves de jeunesse** », Joël Dicker « **Le livre des Baltimore** », Marc Levy « **Elle et Lui** », Paula Hawkins « **La fille du train** », et bien d'autres encore....



N'oublions pas les bénévoles qui ont toujours été présents, plus ou moins longtemps pour permettre à la bibliothèque d'ouvrir ses portes. Parmi l'ancienne équipe certains membres étaient présents depuis plus de 30 ans. Merci pour toutes ces belles années, et bonne continuation, nous vous souhaitons le meilleur pour la suite.

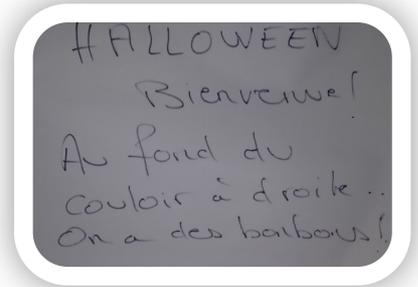
*Et en cette fin d'année nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !*



Comme à son habitude, la commission "jeunesse et sports" a organisé une nouvelle soirée pour les adolescents de la commune âgés de 11 à 17 ans. Ils ont fêté Halloween comme il se doit le samedi 31 octobre.

24 jeunes Beurots ont répondu à l'appel lancé par Valérie et Cédric... Les ados du village ont déambulé dans les rues et n'ont pas eu besoin de lancer beaucoup de sorts aux habitants car leur accueil fut exceptionnel ! Merci donc à tous pour votre coopération !

Bravo à Valérie et son équipe pour l'organisation de cette soirée !



[ Un accueil exceptionnel ]



## SUDOKU

[ Des bonbons ou on vous jette un sort !!! ]

Règle du Jeu : La règle est simple, en partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que : chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3\*3 contiennent une seul fois les chiffres de 1 à 9.

Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 | 2 |   |   | 9 | 6 | 4 | 3 |
|   |   | 8 |   |   | 6 |   |   |   |
| 4 |   |   |   | 5 |   |   |   | 2 |
| 3 |   | 4 | 8 |   | 5 | 1 | 9 |   |
|   | 5 | 7 |   |   |   | 2 | 3 |   |
|   | 1 | 9 | 7 |   | 2 | 5 |   | 4 |
|   | 8 |   |   | 2 |   |   |   | 5 |
|   |   |   |   | 6 |   | 9 |   |   |
| 1 | 9 | 3 | 5 |   |   | 4 | 6 |   |

Moyen

|   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |  | 2 | 3 |   |   |   | 8 |
|   |   |   |  | 8 |   |   |   | 7 | 6 |
|   |   |   |  | 6 | 7 | 9 | 4 |   |   |
| 9 |   | 3 |  |   | 6 | 8 |   |   | 7 |
|   | 5 |   |  |   |   |   |   |   | 8 |
|   | 8 |   |  | 4 | 9 |   |   | 3 | 5 |
|   |   |   |  | 7 | 9 | 2 | 5 |   |   |
| 3 |   | 2 |  |   |   |   | 6 |   |   |
| 5 |   |   |  |   | 4 | 7 |   |   | 2 |





## Les Temps d'Aménagement Péricolaires

Pour mémoire, **Le projet des TAP pour 2015/2016**, a pour fil conducteur la création d'une comédie musicale "Le tour du monde de la chanson française".

Plusieurs actions sont menées et gravitent autour de ce thème, à savoir :

- le chant
- la danse
- la création de décors
- la création des costumes

Actuellement 66 enfants participent à ce projet

Au-delà du fil conducteur qu'est la comédie musicale, il existe une continuité des activités péri-éducatives qui concerne 63 enfants le vendredi autour de différents ateliers à savoir :

- Découverte du patrimoine local avec la participation d'étudiants en histoire de l'Art de la faculté de Besançon .
- Couture
- Atelier bricolage et création avec Karine Koeller
- Atelier Arts avec la participation d'étudiants bénévoles
- Cuisine
- Sport collectif
- Jeux de société
- Chant...



A venir un Atelier Cirque mis en place bénévolement par César Frade chez les maternelles au mois de janvier/février



[Calendrier de l'Avent]



[En avant les devoirs]



[On adore dessiner!!!]



**Compte-rendu du conseil d'école du 6 Novembre 2015**

Présents :

Enseignants : Mmes Gainet, Gerber, Hazzi, Vieille, M Bollon

Directrice du péri-scolaire : Mme Toitot-Rochas

Parents d'élèves : Mmes Buchallet, Chery, Manzoni, Montel, Ms Jeanneret, Lind

Mairie : Ms Chaney, Prost

### **I/ Présentation de l'équipe enseignante, des parents élus et des personnes participant au conseil d'école**

Elise Vieille travaille à mi-temps le jeudi, vendredi et un samedi sur deux, elle est complétée par Nadia Hazzi le lundi, mardi et un samedi sur deux, elles ont en charge la classe de CM1-CM2 à 28 élèves

Véronique Gainet a la classe de CE1-CE2 (21 élèves)

Virginie Bordot a la classe de CP-CE2 (20 élèves) elle est remplacée par Gilles Bollon jusqu'au 15 janvier

Martine Gerber a la classe de PS-MS-GS (28 élèves), le quart de décharge de direction est assuré le mardi par Blandine Houpin, actuellement en arrêt maladie et remplacée par Nelda Petit

Deux ATSEM : Hélène Bourette dans la classe de Martine

Evelyne Riu-Boixeda (2h le matin), dans la classe de Virgine et avec Martine le temps de l'accueil Maître E (RASED) : Anne Wessier le jeudi après-midi

Psychologue scolaire : Béatrice Rognon

Directrice du péri-scolaire : Aurore Toitot-Rochas

Présentation des parents élus et des représentants de la Mairie

### **II/ Règlement intérieur**

Il est porté à la connaissance des parents élus et signé Il sera transmis à toutes les familles dans les cahiers de liaison.

### **III/ PPMS (plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs)**

Le document est signé par les parents élus

Sécurité incendie : un exercice d'évacuation a eu lieu le 2-10-2015

Exercice de confinement : il aura lieu dans le cours de l'année scolaire

Un registre de sécurité est mis en place suite à la visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, des fiches sont à la disposition des parents à l'école.

### **IV/ Projet d'école**

« ouvrir l'école sur d'autres horizons par la pratique d'activités culturelles et sportives variées »

Avec la mise en place des nouveaux programmes à cette rentrée en maternelle et à la rentrée de septembre 2016 pour l'élémentaire pas de changement

du projet d'école, de nouvelles actions viendront compléter le projet existant.

Il n'y aura pas de classe découverte cette année.

### **V/Vie à l'école : projets et sorties**

Décloisonnement pour les 2 classes de CP-CE2 et CE1-CE2

*Sorties régulières* : à la bibliothèque pour toutes les classes

*Sorties ponctuelles* : participation à la Fête de la Science à Besançon le 8 octobre (classes de CP-CE2 et CE1-CE2)

un spectacle à l'Espace Planoise est prévu le 7 avril pour la classe de CM1-CM2

*Cycle lutte* pour les 4 classes avec Djelloul le vendredi matin : 8 séances (octobre à décembre)

### **VI/ Comptes de la coopérative scolaire**

Solde au 30-10-2015 : 2097,23€

Nous avons reçu cette année 855€ au titre de la coopérative, si on enlève les frais en commun il reste 7€ par élève

### **VII/ Matériel scolaire et travaux**

jeu dans la cour de la maternelle : le pont de singe sera remplacé

problème de VMC dans la classe d'Elise

les fenêtres de la façade sud-ouest de l'école seront changées pendant des prochaines vacances

### **VIII/ Questions diverses**

La brigade de prévention de la délinquance juvénile fera une intervention dans la classe de CM1-CM2 sur le thème du harcèlement à l'école et des dangers liés à Internet.

Les élèves de CM2 bénéficieront prochainement d'un enseignement en allemand (45 mn une fois par semaine, par une enseignante extérieure à l'école)

#### *Point sur les TAP*

66 enfants sont concernés, 21 en maternelle et 45 en élémentaire

Une comédie musicale sera présentée aux parents le samedi 11 juin

33 enfants ont fréquenté le centre aéré aux vacances de Toussaint sur le thème « Harry Potter et l'école des sorciers »

Présentation du PEDT par M Prost

Projet d'aménagement pour l'année prochaine

Après dépouillement du sondage auprès des familles: sur 64 réponses 41 d'accord 19 pas d'accord et 4 sans opinion

Au vu du nombre important de réponses défavorables, nous décidons de ne pas aller plus loin dans ce projet.



## Construction du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Le projet éducatif de territoire (PEDT) est un cadre partenarial visant à favoriser la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet, qui relève de l'initiative de la commune est matérialisé par une convention. Le PEDT formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant de la commune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, la complémentarité des temps éducatifs.

Il s'est construit en 4 étapes :

- Réalisation d'un diagnostic après avoir consulté les acteurs éducatifs locaux ; établissant un état des lieux: activités déjà mises en place, dispositifs éducatifs existants, locaux disponibles, compétences mobilisables, les besoins....
- Rédaction du projet : Déterminer le cadre temporel et choix des modalités d'accueil (garderie, activité, accueil de loisirs périscolaire...)
- Echange avec les services de l'état en vue de signer la convention.
- Diffusion du projet et information à tous les membres de la communauté éducative.

Dans notre commune, le PEDT s'engage à développer des grands axes pour le « vivre ensemble » :

- pour favoriser le développement harmonieux de la personne sur le plan physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel en interférence avec les autres.

- pour favoriser dès l'enfance une forme d'autonomie à travers des actes et des comportements en phase avec les contraintes de l'environnement.

-pour développer dès l'enfance des valeurs citoyennes, de solidarité, d'entraide, et de respect.

Les moyens mis en place par divers intervenants (bénévoles, monde associatif, élus) per-

mettent d'organiser les Temps d'Aménagement Périscolaires, sous forme d'ateliers ludiques et variées. L'organisation de la semaine se déroule comme suit : l'accueil du périscolaire : le matin de 7h15 à 8h15 et le soir de 16h30 à 18h00 les lundi et vendredi et de 15h30 à 18h00 les mardi et jeudi.

La restauration scolaire : de 11h45 à 13h30, en deux services ; le premier pour les maternelles de 11h30 à 12h30 et le second pour les primaires de 12h30 à 13h20. Les repas sont livrés en liaison froide par le Château d'Uzel. A ce jour, 40 à 50 % des enfants mangent à la cantine.

Les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) : secondé par des bénévoles, les lundi et vendredi de 15h à 16h30

Le projet d'avenir des TAP pour 2015/2016, a pour fil conducteur la création d'une comédie musicale "Le tour du monde de la chanson française".

Plusieurs actions sont menées et gravitent autour de ce thème, à savoir :

- › le chant
- › la danse
- › la création de décors
- › la création des costumes

Au-delà du fil conducteur qu'est la comédie musicale, il existe une continuité des activités péri-éducatives à savoir :

-Découverte du patrimoine local avec la participation d'étudiants en histoire de l'Art de la faculté de Besançon.

-Différents ateliers :

- o Cirque
- o Couture
- o Atelier bricolage recyclage
- o Cuisine
- o Sport collectif
- o Jeux de société

Nous en profitons pour renouveler nos remerciements aux bénévoles qui s'impliquent dans la construction de ce projet.

N'hésitez pas à consulter le PEDT sur le site de la mairie [www.beure.fr](http://www.beure.fr)



## [BEURE TWIRL']

Une nouvelle saison débute avec l'arrivée de 11 nouvelles licenciées pour 2 départs

Le 07 février 2016, notre club organise les championnats départementaux N1, N2 et N3 à Voray sur l'oignon en Haute Saône. Venez soutenir les 23 filles du club qui y participent.

Des affiches avec les horaires seront mises dans les commerces de Beure.

Les calendriers sont arrivés et nos athlètes passeront pour les vendre

Réservez leur un bon accueil !!!

La présidente  
KOELLER Karine



## Quand la Lyre divertit son auditoire

[MUSIQUE]



[La Choralyre]

Dimanche 29 novembre 2015, la Choralyre donnait son concert de fin d'année.

En ces temps moroses, il est utile de se divertir. Et c'est bien ce qu'a proposé la chorale de Beure qui compte aujourd'hui une bonne trentaine de personnes.

Il y avait du divertissement :

- dans la variété des chants interprétés : des chants populaires de Noël et des œuvres de Mozart, Bach, Schubert, Brahms, Offenbach, etc.
- dans le style des chants : chants choraux, duos, solos.
- dans la variété des langues chantées : russe, tchèque, ukrainien, allemand, latin, indien, espagnol et ... français.
- dans la présentation amusante des œuvres.

Des moments de fous rires alternaient avec l'exécution remarquable des œuvres chantées.

Le tout dans une ambiance bon enfant.

Si vous voulez écouter des extraits des concerts 2015 de la Choralyre, vous pouvez suivre les liens internet suivants :

<https://www.youtube.com/watch?v=E7fVWd4MJao>

<https://www.youtube.com/watch?v=xlWz5PJdPwA>

Et si le chant choral vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Michel Baud au 03 81 41 07 39 ou à l'adresse :

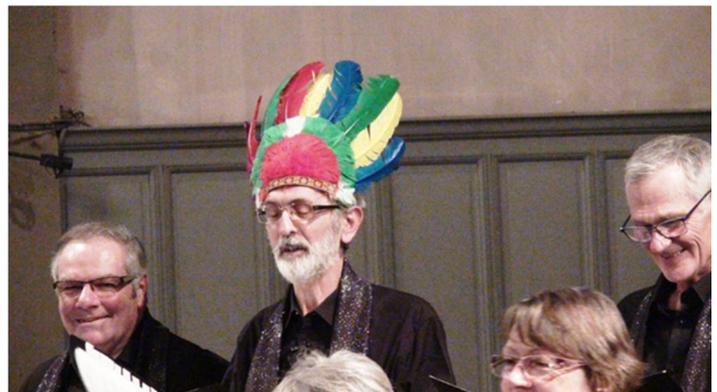
[baud.michel25@yahoo.fr](mailto:baud.michel25@yahoo.fr).

Les répétitions ont lieu le mercredi de 18h00 à 20h00 à la salle de la musique, rue de la cascade à Beure.

**Bonne fin d'année à tous.**



[La chef de chœur Kryshia Vanttyghem (mezzo-soprano) en duo avec Damaris Marino (soprano)]



[Présentation d'un chant iroquois par le président Michel Baud]

[Castors Juniors]



# Samedi 12 Mars 2016

20h30 salle polyvalente  
- Place Jean Grappin -  
25 720 Beure

(Ouverture des caisses dès 20h00)

**Exceptionnel, pour vous à Beure !!!**

*Un spectacle de magie à la fois interactif et convivial. Vous découvrirez le répertoire large et riche d'Alex Goldfire, magicien grand illusionniste. Effets visuels garantis et spectacle époustouflant ... Alors ouvrez grand vos yeux !!*

**Pour petits et grands !**

Nombre de places limité,  
n'hésitez pas à réserver dès  
maintenant

en appelant le **06.37.35.53.72**

Soirée organisée par  
l'Association des Castors Juniors  
au profit de l'école de Beure





L'année qui se termine dans l'inquiétude quant à l'avenir, nous amène à réfléchir sur notre Histoire et rend encore plus intéressante une visite au musée. Le passé aide souvent à mieux comprendre le présent et je vous rappelle que pour vous Beurots, la visite est gratuite et que nous sommes présents le mardi matin à partir de 9H30. De la guerre de 1870 à la première guerre du Golfe, il y a matière à réflexion, la seule exigence est de se vêtir chaudement durant la période hivernale.

#### NOS ACTIVITES :

##### ■ au sein du village :

Le vide grenier annuel n'a attiré qu'une quarantaine d'exposants, c'est à dire moins que les autres années, la multiplication de manifestations de ce type peut l'expliquer, par contre la restauration rapide a bien marché.

Nous avons aussi participé à la fête du 14 juillet en animant notre casse-boîtes habituel qui rencontre beaucoup de succès chez les enfants mais aussi leurs parents ! C'est toujours un moment très convivial.



#### [L'équipe du Casse boîtes du 14 juillet ]

##### ■ l'aménagement du musée :

les marches de l'escalier extérieur permettant l'accès au musée étaient devenues dangereuses, la pierre s'effritant par endroit et les marches étant d'inégale hauteur. Un artisan a remédié à ces problèmes et désormais on peut entrer plus confortablement.

Nous poursuivons l'aménagement intérieur en réorganisant les salles. C'est long car sous les vitrines sont stockés de nombreux documents, souvent très intéressants que nous classons et répertorions ce qui évidemment prend du temps. Notre premier objectif est de faire de l'actuelle salle Eymin notre salle d'accueil et de réunions et d'en consacrer une partie au souvenir de Jean

Cretin qui nous a quittés depuis 5 ans déjà.

On nous a souvent reproché de ne pas être assez « visibles » dans le village, c'est pourquoi nous avons fixé sur l'escalier extérieur de l'issue de secours, rue de Besançon, un panneau orange pour attirer l'attention, avec en gros caractères noirs « Musée des Armées Lucien Roy », on peut trouver l'aspect peu esthétique mais désormais, le musée ne passe pas inaperçu.

##### ■ les activités pédagogiques :

des professeurs des écoles de classes primaires de CM1-CM2 ont fait appel à nous dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Nous sommes allés sur place, avec notre valise pédagogique, pour évoquer le vécu des « poilus ». C'est toujours un temps fort pour les élèves et pour nous car leurs interrogations manifestent leur intérêt,



[Zouave de 1870]

leur sensibilité et l'authenticité des objets qu'ils peuvent toucher, les rend très réceptifs aux explications, c'est de l'Histoire « vraie ».

Nous avons également reçu des classes primaires et des collégiens, au musée sur ce thème.

Nous préparons aussi, une valise pédagogique concernant la Seconde Guerre Mondiale, un élève de Terminale au Lycée Victor Hugo participe à cette réalisation, c'est important d'avoir le point de vue de quelqu'un directement concerné.

Gautier Jacmaire qui a beaucoup travaillé au musée, notamment en habillant des mannequins, en rajeunissant les grandes salles consacrées à la Seconde Guerre a soutenu son mémoire de master en juin dernier, celui-ci porte sur *Les combats pour la libération de Besançon et son secteur en 1944*. Un exemplaire est conservé au musée, vous pourrez venir le consulter sur place si vous le souhaitez. Nous avons soutenu financièrement la réalisation de ce Mémoire en raison de l'investissement de Gautier dans le musée. Malheureusement pour nous, Gautier poursuit désormais ses études à Arras, nous lui souhaitons de s'y épanouir et de réussir.



[Combattants de la Grande Guerre : Turco, poilus, soldat des colonies et infirmière.]

#### ■ **ouverture au public :**

le musée a ouvert ses portes pour les Journées du Patrimoine et le 11 novembre. Comme d'habitude les visiteurs ont été nombreux et enthousiastes. L'étonnement du public devant la richesse, l'authenticité et la variété des documents est pour nous un encouragement à poursuivre notre démarche.

#### ■ **NOS PROJETS :**

La choucroute annuelle organisée au profit de l'association aura lieu le 28 février 2016 à midi.

Notre assemblée générale se tiendra salle H. Bertrand le 10 mars à 16 H. C'est plus tard que les autres années afin de permettre à la trésorière de faire les comptes et pour qu'il n'y ait pas de neige !

Le vide grenier se déroulera le 19 juin aux emplacements et tarif habituels.

Enfin le musée sera ouvert comme d'habitude, le 8 mai, pour les Journées du Patrimoine (17 et 18

septembre) et le 11 novembre.

Nous souhaitons donner cette année, une importance particulière au 18 juin qui tombe un samedi, en associant l'école à l'événement. Peut-être sera-t-il possible de faire lire le texte de l'appel du général de Gaulle par un élève et de faire chanter la Marseillaise aux élèves devant le monument aux morts, place Grappin. Le musée sera également ouvert l'après-midi de 14 à 18 Heures.

#### ■ **NOS JOIES, NOS PEINES :**

Les bénévoles travaillant au musée le mardi matin à partir de 9H30 ont accueilli de nouveaux membres : Monsieur Daniel Fonta, Madame et Monsieur Garnier qui participent activement à la réorganisation du musée, je les en remercie et souhaite que d'autres volontaires viennent grossir nos rangs.

Comme la plupart d'entre vous, nous avons été extrêmement surpris et profondément attristés par le décès brutal de Monsieur Jacquet, nous souhaitons voir avec lui l'organisation du 18 juin. C'est une grave perte pour les Anciens Combattants et le monde associatif, nous nous associons à la peine que sa famille, ses amis et les Beurots ont éprouvée.

J'espère que malgré les incertitudes que nous traversons, vous trouverez dans la chaleur des liens familiaux ou des cercles d'amis, un motif d'espoir pour l'année qui vient et que vous passerez d'agréables fêtes de fin d'année.

La présidente de l'association  
des Amis du musée Lucien Roy

AM BEDET



L'association est en deuil. Le décès brutal du président Pierre Jacquet laisse un grand vide. Les associations communale et départementale ont perdu un solide pilier. Pierre Jacquet était très apprécié dans le milieu des anciens combattants qui lui a rendu un bel hommage avec la présence de 38 drapeaux à ses obsèques. Sa succession sera difficile à trouver et à maintenir. Le premier vice président Louis Merle assure l'intérim jusqu'à l'assemblée générale du 30 janvier 2016.



[Pierre Jacquet à la cérémonie du 8 mai 2015]

Le 14 septembre 2015, 46 anciens combattants et sympathisants dont Pierre Jacquet et son épouse Raymonde ont embarqué sur un vol Lyon/Bastia pour le voyage annuel de l'association

en Corse. L'hôtel était situé à 15 kilomètres de Bastia sur un cordon lagunaire entre étang et mer. Un temps estival nous a permis de profiter au maximum des quatre excursions prévues au programme

et de découvrir Bastia, Bonifacio, le Cap Corse, St Florent et la Balagne. Les émotions fortes étaient au rendez-vous sur les routes tortueuses de la montagne corse empruntées en bus et encombrées par les cochons, les chèvres et les vaches. La liqueur de myrte n'a pas été de trop pour remettre l'organisme en place. Retour à Beure le 21 Septembre par un vol Bastia/Lyon puis le bus la tête pleine de souvenirs de l'île de Beauté.

Pierre Jacquet avait lancé le voyage 2016 de l'association. La destination est la côte sud du Portugal du 29/09/2016 au 06/10/2016. Il reste encore une dizaine de places et vous pouvez obtenir tous les détails de ce voyage en contactant Michel Dampnon, Lionel Marchand ou Yves Vuillame.



[Le groupe dans le parc de l'hôtel]



[Remise de l'insigne de porte drapeau à Roger Cuby]

L'association a participé aux cérémonies du 11 novembre à Pugey et à Beure. La cérémonie de Pugey a été célébrée à 9h30 devant le monument aux morts. Roger Cuby a été mis à l'honneur en re-

cevant l'insigne de porte drapeau remise par Louis Merle premier vice président de l'association. La manifestation s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité. La cérémonie de Beure a

débuté par une messe à 10h30 suivie du défilé jusqu'au monument aux morts du cimetière où sonneries, dépôt de gerbe, appel des morts et allocutions se sont succédés. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, 52 convives ont pris part au traditionnel banquet du 11 novembre. La dernière cérémonie de l'année 2015 sera l'hommage aux Morts pour la France AFN qui aura lieu à Beure le samedi 05 décembre à 11h30 devant le monument aux morts place Jean Grappin.

Tous les anciens combattants et sympathisants sont convoqués à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à 15h salle polyvalente place Jean Grappin. La galette des rois terminera l'après midi.

Pour le Comité  
Lionel Marchand et Yves Vuillame



La collecte 2015 à Beure est close. Elle a rapporté la somme de 3923 €.

Merci aux donateurs qui ont réservé bon accueil aux 3 équipes de bénévoles Mesdames Monique SERRETTE /Lucette CLERC, Lucette HAYOTTE et Claudine VUILLAME /Martine DECOMBE.

Le décès brutal de Pierre Jacquet a perturbé la fin de la collecte 2015. Il était le coordinateur de la collecte et faisait le lien avec la ligue à Besançon. C'est Claudine VUILLAME qui assumera cette tâche pour l'année 2016.

Pour la Ligue

Claudine Vuillame

## [Infos pratiques]



## PROGRAMME DES FESTIVITES POUR 2016

Défini lors de la réunion du 5 novembre 2015 en présence des Associations et de la Municipalité.

- Samedi 09 Janvier : Vœux de M. le Maire, Salle Polyvalente, à 11h00.
- Dimanche 10 Janvier : Assemblée Générale du Twirling Ligue de Franche-Comté à 9h00, Salle Polyvalente
- Dimanche 24 Janvier : Assemblée Générale des Copains d'Abord, Salle Polyvalente, à 15h00.
- Samedi 30 janvier : Assemblée Générale des Anciens Combattants, Salle Polyvalente, à 15h00.
- .....
- Mardi 09 Février : Mardi Gras, réception des enfants costumés, Salle Polyvalente.
- Samedi 13 Février : Carnaval de Nice et de Menton des Copains d'Abord (du 13 au 18 Février).  
: Chorale au profit « d'Alzheimer » en l'Eglise St-Hippolyte
- Samedi 20 Février : Loto du Twirling, à 14h00, Salle Polyvalente.
- Dimanche 28 Février : Choucroute du Musée Lucien ROY, à 12h00, Salle Polyvalente.7
- .....
- Samedi 05 Mars : Repas des Chasseurs, à 20h00, Salle Polyvalente.
- Jeudi 10 Mars : A. G. du Musée Lucien ROY, à 16h00, Salle H. Bertrand.
- Samedi 12 Mars : Soirée Magie des Castors Juniors, à 20h00, Salle Polyvalente.
- Jeudi 17 mars : Sortie du 1<sup>er</sup> Semestre des Copains d'Abord (Repas à MONTFORT).
- Samedi 19 Mars : Soirée de l'AS BEURE, à 20h00, Salle Polyvalente.
- .....
- Samedi 02 avril : Soirée BEURE Stretch Gym, à 20h00, Salle Polyvalente.
- Dimanche 10 Avril : Doubs Libération US44, Bourse aux Armes, à MICROPOLIS
- Dimanche 24 Avril : Journée de la Déportation :  
ARGUEL : Messe à la Chapelle, à 10h00, Cérémonie Stèle Péquignot, à 11h00.  
LARNOD : Cérémonie au Monument aux Morts, à 11h45.
- .....
- Dimanche 08 Mai : 71<sup>ème</sup> Anniversaire de la Victoire de 1945 :  
PUGEY : Cérémonie au Monument aux Morts à 9h45 et Office Religieux à 10h30.  
BEURE : Départ du défilé devant l'Eglise à 11h45, Cérémonie au Monument  
aux Morts Place J. Grappin suivie d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.  
Ouverture du Musée de 14h00 à 18h00.
- Dimanche 15 Mai : Transhumance avec la montée des chèvres au Bois de Peu.
- Samedi 28 Mai : Concert de la Lyre Viticole en l'Eglise St-Hippolyte, à 20h30
- .....
- Mercredi 08 Juin : Bar « JÉ » Anniversaires 2016, à 16h00.  
Hommage aux Morts d'Indochine : Cérémonie au Monument aux Morts  
Place J. Grappin, à 18h00, suivi d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.
- Vendredi 10 Juin : A. G. de l'Association de Chasse, à la Salle H. Bertrand.
- Samedi 11 Juin : Spectacle des FRANCAS, à 20h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 18 Juin : Appel du Général de Gaulle, au Monument Place J. Grappin, à 11h00, suivi d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.  
AMAGNEY : animations Doubs Libération US44.
- Dimanche 19 Juin : Vide grenier du Musée Lucien ROY, Salle Polyvalente et Place J. Grappin.
- Mardi 21 Juin : Dernier mardi des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente.
- .....
- Dimanche 26 juin : Voyage au PUY DU FOU des Copains d'Abord (du 26 juin au 03 juillet).
- .....
- Mercredi 13 Juillet : Comité des Fêtes, Salle Polyvalente.
- Et jeudi 14 Juillet : Cérémonie au Monument Place J. Grappin à 11h00, suivie du Vin d'honneur offert par la Municipalité, Salle Polyvalente.
- .....
- Dimanche 14 Août : Visite du Musée Peugeot, Doubs Libération US44.
- Lundi 15 Août : Journée conviviale de la Pétanque Club, à 10h00, au Stade Félix PETETIN.

## [Infos pratiques]



## PROGRAMME DES FESTIVITES POUR 2016

- Mardi 06 Septembre : Reprise des activités des Copains d'Abord, à 14h00, Salle Polyvalente.
- Dimanche 11 Septembre : THISE : Doubs Libération US44.
- Samedi 17 Septembre : Journées du Patrimoine.
- Dimanche 18 Septembre : Musée ouvert de 14h00 à 18h00.
- Dimanche 25 Septembre : VALMY : Cérémonie au Comice, à 9h30.  
LARNOD :  
-à 10h00 rassemblement devant la chapelle.  
-à 10h30 office religieux suivi de la Cérémonie au Monument aux Morts.
- Jeudi 29 Septembre : Voyage des Anciens Combattants, dans le Sud du Portugal  
(du 29 septembre au 06 octobre).
- Jeudi 06 Octobre : Sortie du 2<sup>ème</sup> Semestre des Copains d'Abord.
- Vendredi 14 Octobre : Réunion du Comité des Anciens Combattants, Salle H. Bertrand, à 17h00.
- Dimanche 16 Octobre : Loto du Twirling, à 14h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 05 Novembre : A. G. de Doubs Libération US44 à 16h00 et repas à 20h00, Salle Polyvalente.
- Vendredi 11 Novembre : 98<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice 1918  
PUGEY : Cérémonie au Monument aux Morts, à 9h30.  
BEURE :  
- Messe en l'Eglise St-Hippolyte à 10h30.  
- En cortège, Cérémonie au Monument aux Morts, à 11h30.  
- Repas des Anciens Combattants à la Salle Polyvalente.  
- Ouverture du Musée, de 14h00 à 18h00.
- Samedi 19 Novembre : Lyre viticole Repas de Sainte-Cécile à « la Belle Époque »
- Dimanche 20 Novembre : Loto de la Pétanque Club, Salle Polyvalente, à 14h00.
- Dimanche 27 Novembre : Concert de la Lyre Viticole en l'Eglise St-Hippolyte, à 20h30  
+ Salle H. Bertrand.
- Samedi 03 Décembre } TÉLÉTHON  
Dimanche 04 Décembre } Salle Polyvalente  
Lundi 05 Décembre : Hommage aux Morts pour la France AFN et Anciens Combattants,  
Cérémonie du Souvenir à PUGEY, à 11h00.
- Mercredi 07 Décembre : Repas du Club des Copains d'Abord, à 12h00, Salle Polyvalente.
- Vendredi 09 Décembre : Préparation des Colis des Anciens, Salle Polyvalente.
- Dimanche 11 Décembre : Repas de Noël des Anciens, à 12h00, Salle Polyvalente.
- Vendredi 16 Décembre } : Marché de Noël  
et Samedi 17 Décembre } : Salle Polyvalente (en cas de pluie)
- Mercredi 21 Décembre : Goûter de Noël du Twirling, à 14h00, Salle Polyvalente.  
: A. G. de la Pétanque Club, à 19h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 24 Décembre : Arrivée du Père Noël, à 18h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 31 Décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre des Copains d'Abord, à 17h00, Salle Polyvalente.

**CENTRE AÉRÉ DES FRANCAS**

: Pendant les Vacances d'été.

: 1<sup>ère</sup> semaine de chaque Vacances sauf à Noël  
(sous réserve du nombre d'inscrits)



## [Information et numéros utiles]



### Malade la nuit ou le week-end ? Vous avez toujours une réponse...

Pour une prise en charge adaptée, utilisez le bon numéro :

- 36 24 médecin de garde à Besançon SOS médecin
- 32 97 pharmacie de garde
- 39 66 médecins de garde en Franche-Comté

**En cas d'urgence, faites le 15**

#### MAISON DE SANTÉ DES MERCUREAUX - 15A, Route de Lyon - 25720 BEURE

**Médecins généralistes : 03.81.57.56.50**

Dr Martial Botebol, Dr Géraldine Gevrey, Dr Vincent Griffond, Dr Cynthia Berthod

**Pédicure-Podologue: 03.81.57.56.50**

Mathilde Blot

**Sage-femme: 03.81.57.56.50**

Adeline Jouffroy, Clémentine Deshayes

**Ostéopathe: 03.81.57.56.50**

Laure Lacarrère

A la même adresse :

**Masseurs-kinésithérapeutes :**

**09.82.60.66.11**

Karim Deraidji, Emmanuel Terrible, Katia Pasina, Gaël Cantenot et Pierrick Bersot .

**Infirmières: 03.81.41.30.70**

Marie-Hélène Wasner, Marie-Anne Bizard et Myriam Meftah

**Dentiste: 03.81.41.30.70**

Jean Planchon :

**Ophtalmologue: 03.81.65.03.35**

Dr Jérémie Sahlher: 03-81-65-03-35

**Psychologue : 06.80.32.45.93**

Lydie Moutarde

**Pharmacie : 03.81.52.60.68**

Et aussi..

**Docteur Hubert Monnet: 03.81.52.61.70**

22 Rue de Besançon—25720 Beure

## Filet de canette aux Griottines® de Fougerolles

**Pour 8 personnes :**

**1 bocal de Griottines® de 350 g**

**1/2 litre de fond de veau**

**5 Cl d'huile**

**25 g de beurre**

**1,2 Kg de pomme de terre charlotte**

**Sel, poivre**



Faire chauffer une poêle avec un peu d'huile et du beurre

Faire revenir les filets de canettes (qui ont été salés et poivrés) pendant deux minutes de chaque côté.

Laisser reposer une heure à couvert.

Les recuire pendant 3 minutes de chaque côté.

**PRÉPARATION DE LA SAUCE :**

Faire réduire à fond 10 cl de jus de Griottines® puis ajouter 1/2 litre de fond de veau.

Saler et poivrer, ajouter les Griottines®

Une fois les filets cuits et reposés, les escaloper finement

Dresser la viande en éventail sur une assiette et napper avec la sauce bien chaude et les Griottines®.

Une galette de pomme de terre râpées accompagnera ce mets très recherché ! Servir et déguster !!!



*Un petit tour dans les traditions culinaires de notre région en s'attardant un petit peu en Haute-Saône avec ce plat utilisant les fameuses Griottines® de Fougerolles .*



## NAISSANCES

|               |                                |                   |                                 |
|---------------|--------------------------------|-------------------|---------------------------------|
| Janvier       | <b>Aymeric VÉRON</b>           | né à BESANÇON     | le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 |
|               | <b>Tino DIAKITE</b>            | né à BESANÇON     | le 07 janvier 2015              |
|               | <b>Preston VILLERSTEEN</b>     | né à DIJON (21)   | le 12 janvier 2015              |
|               | <b>Fanny BONVALOT</b>          | née à BESANÇON    | le 12 janvier 2015              |
| Février       | <b>Ezio MASSON</b>             | né à FLERS (61)   | le 19 janvier 2015              |
|               | <b>Annie OHANYAN</b>           | née à BESANÇON    | le 13 février 2015              |
| Mars          | <b>Enji ASMUS</b>              | née à BESANÇON    | le 03 mars 2015                 |
|               | <b>Estym ACHARD</b>            | né à VESOUL (70)  | le 09 mars 2015                 |
|               | <b>Régan REINHARD</b>          | né à VICHY (03)   | le 26 mars 2015                 |
| Avril         | <b>Marilou THOMMERET</b>       | née à BESANÇON    | le 05 avril 2015                |
|               | <b>Jade MULLATIER</b>          | née à BESANÇON    | le 08 avril 2015                |
|               | <b>Gabriel BACUS</b>           | né à BESANÇON     | le 15 avril 2015                |
|               | <b>Nathan PERRIN</b>           | né à BESANÇON     | le 17 avril 2015                |
|               | <b>Alice LINOZZI</b>           | née à BESANÇON    | le 19 avril 2015                |
|               | <b>Dévenn FROMONT</b>          | né à Dijon (21)   | le 28 avril 2015                |
|               | <b>Timéo ROY -</b>             | né à BESANÇON     | le 12 mai 2015                  |
| Mai / juin    | <b>Florentine GAUTIER</b>      | née à BESANÇON    | le 14 mai 2015                  |
|               | <b>Tissia FRICKERT</b>         | née à MONTBELIARD | le 21 mai 2015                  |
|               | <b>Kesly BRAC</b>              | à BESANÇON        | le 03 juin 2015                 |
|               | <b>Ilyas BAAÏZ</b>             | à BESANÇON        | le 13 juin 2015                 |
|               | <b>Melvyn DAGOBERT BLÉTRIX</b> | à BESANÇON        | le 14 juin 2015                 |
|               | <b>Emerson KREIT</b>           | à SÉLESTAT (67)   | le 16 juin 2015                 |
|               | <b>Kenzo TOITOT</b>            | à BESANÇON        | le 02 juillet                   |
|               | <b>Salomé SEIGLER</b>          | à BESANÇON        | le 10 juillet                   |
|               | <b>Michèle REYNARD</b>         | à VESOUL (70)     | le 19 juillet                   |
|               | <b>Maïa LE CHALONNY</b>        | à BESANÇON        | le 23 juillet                   |
| Juillet       | <b>Zélie QUINET</b>            | à BESANÇON        | le 13 août                      |
|               | <b>Ethan KUNTZ CAILHOL</b>     | à BESANÇON        | le 14 août                      |
|               | <b>Caïsy NEUVILLE</b>          | à BESANÇON        | le 18 août                      |
| à<br>Décembre | <b>Chloé BOBILLIER</b>         | à BEURE           | le 15 septembre                 |
|               | <b>Amos FERRET</b>             | à BESANÇON        | le 12 octobre                   |
|               | <b>Théo MARTINET GARNERET</b>  | à BESANÇON        | le 18 octobre                   |
|               | <b>Charlotte FERRET</b>        | à METZ-TESSY (74) | le 12 novembre                  |
|               | <b>Chloé FERRET</b>            | à PERTUIS (84)    | le 13 novembre 2015             |
|               | <b>Charlize BALLAND</b>        | à Dijon(21)       | Le 18 novembre 2015             |
|               | <b>Kenzi STHELly</b>           | à Besançon        | Le 21 novembre 2015             |

# L A V I E A B E U R E

## MARIAGE

le 11 juillet 2015

Matthieu ROUSSEY & Ségolène PELISSET

le 1<sup>er</sup> août 2015

Damien PIERRAT & Joyce RÉGNIER

le 08 août 2015

Dominique CHEVALIER & Anne-Laure VIEILLES CAZE



Mariage célébré le 08 août 2015, à 16h30  
**Dominique CHEVALIER** et **Anne-Laure VIEILLES CAZE**

**Matthieu Roussey** et **Ségolène Pélisset** le 11 juillet 2015. Photo prise au lavoir de Beure.

## AU REVOIR...

**Pierre SAUVAGE**

le 17 janvier

à BESANÇON (25)

**Monique PRÉTOT**

le 12 février

à AVANNE-AVENEY (25)

**Yvette ARBEY**

le 21 février

à BESANÇON (25)

**Albin OUDET**

le 26 février

à BESANÇON (25)

**Marcelle MARQUET**

le 22 juin

à BEURE (25)

**Henri SCHNEIDER**

le 09 août

à BEURE (25)

**Gilbert CHAUVET**

le 07 septembre

à BESANÇON (25)

**Suzanne GARCIA**

le 15 octobre

à BEURE (25)

**Vincenzo LÉONE**

le 22 octobre

à BEURE (25)

**Pierre JACQUET**

le 24 octobre

à BESANÇON (25)

*Toutes nos condoléances à leurs familles*

Si vous souhaitez partager avec nous vos faire -parts, photos (...), nous serons ravis de les publier dans le prochain numéro.

**BEURE**

16

*- le bulletin -*